

MODALITE DE PRISE EN CHARGE DES ACTIONS COLLECTIVES DU FAFIEC

COMPETENCE COACH :

Certification à l'Inventaire du CNCP n°3356
Eligible CPF : 23626

METIER DE COACH

Formation certifiante « Coach Professionnel » niveau II
Certification RNCP n° 29398.
Eligible CPF : 249094

Adhérent FAFIEC : formations prises en charge à 100%

L'équipe de l'IFOD, est fière d'avoir été sélectionnée dans le cadre des actions collectives du Fafiec sur :

- **Métier de coach** – devenir Coach professionnel
- **Compétence coach** : l'essentiel du coaching à destination des personnes souhaitant intégrer les techniques de coaching dans leurs pratiques professionnelles (Consultant, Manager et RH).

Les Actions Collectives sont accessibles à toutes les entreprises de la Branche quel que soit le secteur d'activité ou la taille.

A ce titre, **les formations seront directement prises en charge par le Fafiec** sous réserve que les entreprises soient :

- A jour de leur contribution financière auprès du Fafiec
- Exercent une activité dans les secteurs de la Branche : Métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études et métiers de l'évènement

La procédure à suivre

- Après un entretien avec nos équipes, choisir la formation la plus pertinente pour vous
METIER DE COACH ou COMPETENCE COACH
- S'inscrire auprès de l'IFOD Provence :
sylvie.sannino@coaching-ifod-provence.com – 06 60 61 17 71
- Préciser le lieu de la formation :
IFOD Provence, 1 rue d'Arcole, 13006 Marseille
- Saisir en ligne une demande de prise en charge sur le site du Fafiec en cliquant ici **Fafiec.fr**
- Transmettre la demande de prise en charge au Fafiec avant le début de la formation